

LE BILLET DU VISITEUR Le visiteur: émetteur ou récepteur?

Dans le cadre de nos visites hebdomadaires, nous nous retrouvons habituellement dans un parloir. Durant cette période de crise sanitaire, il ne fut plus possible de rendre visite aux personnes en détention durant quelques semaines. Pour pallier cette situation, il fut parfois nécessaire de trouver des alternatives pour maintenir le lien. Une des alternatives, qui est universellement reconnue pour maintenir le lien, utilisable sans retenue, est la communication épistolaire. C'est un moyen de communication à distance, différé, entre deux individus.

Symbole de passage, ce pont rappelle que, par le sang de Jésus, «Dieu nous a délivrés de la puissance des ténèbres et nous a transportés dans le royaume du Fils de son amour...» (selon Colossiens 1.13).



Un ministre français rappelait que: «Dans un monde de l'hypercommunication, la communication entre deux êtres humains est souvent réduite à presque rien.»

Le monde carcéral n'a pas la réputation d'être le lieu de l'hypercommunication! Le quotidien des détenus est exempt de smartphones, de tablettes électroniques et d'ordinateurs. Oserions-nous faire l'expérience d'un tel dénuement durant une seule journée? Les personnes en détention peuvent bien bénéficier du divertissement qu'offre la télévision, mais c'est un média passif qui n'offre pas d'interactivité.

Lors de mes visites, il arrive très occasionnellement que des détenus me demandent de consulter mon smartphone sur-le-champ pour rechercher une information. Ils sont parfois surpris de constater que je n'ai pas emporté de smartphone. En effet, je n'ai pas l'autorisation d'en avoir un à l'intérieur de la prison pour des questions évidentes de sécurité. De toute manière, je ne l'emporterais pas avec moi, étant donné que ma mission première consiste à «être en lien» et non pas à rétablir un espace «d'hypercommunication».

Lorsque les visites n'étaient plus possibles, j'ai été encouragé par les différents courriers que j'ai reçus d'une personne que je visite régulièrement. C'est lui qui a initié cette relation épistolaire. Le courrier est un excellent moyen de communica-

tion. Il implique un temps d'arrêt, un temps consacré à la rédaction d'un message. Ce temps est clairement dédié à l'intérêt pour une personne particulière. En rédigeant sa lettre, le détenu devient «émetteur» d'un message, d'une pensée, d'une idée partagée. Les visiteurs deviennent alors «récepteurs» de cette missive. Dans un univers carcéral où la prise d'initiative est fortement réduite, celle qui consiste à émettre un message est salutaire. Pour ma part, j'ai été très touché de cette initiative rédactionnelle.

La communication épistolaire permet de nous rappeler que la personne en détention n'est pas restreinte au rôle de «récepteur» d'une parole qui émane du visiteur ou de la visiteuse. En effet, les détenus ont des ressources personnelles qui nous enrichissent quand nous sommes dans une attitude réceptive.

Cette expérience m'a rappelé que Jésus-Christ n'a pas restreint sa communication aux foules et aux groupes. Il s'est attaché à la communication interpersonnelle par intérêt et amour pour la personne qu'il rencontrait en prenant l'initiative de «faire route avec». De même, Jésus-Christ a été à l'écoute de ceux qu'ils rencontraient en honorant leur initiative: «Reste avec nous».

«Et voici, ce même jour, deux disciples allaient à un village nommé Emmaüs, à deux heures de marche de Jérusalem et ils s'entretenaient de tout ce qui s'était passé. Pendant qu'ils parlaient et discutaient, Jésus s'approcha et fit route avec eux». Puis quelques versets plus loin, il nous est rappelé l'initiative des deux disciples, honorée par Jésus: «Reste avec nous, car le soir tombe.» (Luc 24:13-53)

Thierry Wirth
Visiteur de prison

EN PRISON Écouter, prier... la grâce du Seigneur fera le reste

Au gré de mes déambulations en prison, je rencontre hommes détenus et membres du personnel.

Dans les couloirs, lors de la promenade à l'extérieur, sur les lieux de travail, les occasions d'échanges informels ne manquent pas.

Les entretiens personnels se déroulent le plus souvent dans les cellules. J'anime des temps de prière en groupe. Des prêtres viennent présider l'eucharistie. Des partages d'Évangile sont proposés. De riches échanges ont ainsi lieu à partir de la lecture d'un texte biblique.

Depuis le début de la pandémie, diverses mesures sanitaires ont été prises. Elles ont varié au fil du temps. Durant une période, toute visite de la part de personnes extérieures était impossible. Des couloirs, parfois ouverts auparavant, sont restés constamment fermés. Des personnes détenues ont vécu des jours de quarantaine. Des congés ont été supprimés... Bref, des conditions particulières avec bien des conséquences: situations de stress, interruptions temporaires des relations avec des proches, monotonie d'une vie en cellule, etc.

À la prison de Bellechasse, les aumôniers ont poursuivi leur activité comme par le passé. Ils ont continué à offrir des espaces de parole dont l'importance a manifestement été accrue pour bien des personnes.

L'écoute constitue un levier puissant. L'accueil inconditionnel de l'autre fait naître et grandir la confiance mutuelle. Si l'absence totale de jugement est quasi impossible, cela reste un idéal à ne pas perdre de vue. Face aux délits commis et autres erreurs passées, l'empathie face aux lourdeurs du présent reste à privilégier, sachant que d'anciennes blessures restent souvent vives.

Untel a été condamné pour trafic de drogue. Il a aussi vu toute sa famille massacrée dans son pays d'origine, pays qu'il a fui au péril de sa vie. Un autre reconnaît être l'auteur d'abus sexuels. Dans son enfance, il a lui-même été victime de tels abus. Sa mère souffrait d'alcoolisme. Son père était le plus souvent absent du foyer familial. Un troisième

me confie qu'il lui est assez facile d'accepter une privation de liberté car les foyers d'accueil qui l'ont hébergé durant son enfance l'ont habitué à bien des renoncements... Ces personnes «jugées coupables» mènent leurs combats bien souvent avec une force intérieure qui suscite l'émerveillement.

Finalement, qu'apporte le visiteur chrétien en un tel contexte? Un rien, une présence, sa prière, partagée dans le secret d'une cellule selon les occasions. La recherche de résultats tangibles n'est pas de mise. «*Nous plantons des graines de semence qui, un jour, pousseront. Nous les arrosons, sachant qu'elles portent en elles la promesse du futur. Nous posons des fondements sur lesquels d'autres construiront. Nous fournissons le levain qui produira des effets bien au-dessus de nos capacités. Nous ne pouvons pas tout faire, et le comprendre nous apporte un sentiment de libération. Cela nous permet de faire quelque chose, et de le faire bien. Ce n'est peut-être pas fini, mais c'est un début, un pas de plus sur le chemin, une opportunité de laisser entrer la grâce du Seigneur qui fera le reste.*»

Joël Bielmann

*Aumônier catholique
à l'Établissement de détention
fribourgeois, site de Bellechasse*



*Un chemin caillouteux – à l'image du parcours de vie de nombreux détenus – et au cœur de ce chemin... une opportunité d'écouter, de prier!
Ce chemin symbolise aussi l'envie d'accompagner un détenu, de faire un pas, deux pas avec lui!*

PRISON ... par correspondance

Vue de l'intérieur ou vue de l'extérieur? C'est entre-t-on?

L'intérieur: se trouver d'un jour à l'autre de tout ce qu'on a été, ou cru être. L'ancrage affectif: les enfants, le logement, tout nous est soustrait. Le social, nos employeurs, nos employés, notre salaire, nos revenus, le tout arraché en quelques heures.

Que reste-t-il? Privé de liberté, comment survivre?

Le déni offre une alternative: «Mon jugement est une imposture. Le système carcéral: un complot contre les innocents.»

Autre stratégie: créer des contacts au sein de la prison. Les co-détenus constituent un choix aléatoire, car susceptible de couvrir une complicité. Par ailleurs, le système autorise des rencontres officiellement

*Mais que comprenons-nous du sens de la découverte? Voici une définition proposée par le Larousse: «Fait de prendre conscience d'une réalité jusque-là ignorée ou à laquelle on n'attachait aucun intérêt; **révélation.**»*



Dieu se révèle par son Esprit aux enfants, à ceux qui ont envie de le découvrir et qui sont prêts à prendre le risque de sonder l'inconnu.

Parallèlement, voici une parole de la Bible parlant aussi de révélation: «*En ce temps-là, Jésus prit la parole, et dit: Je te loue, Père, Seigneur du ciel et de la Terre, de ce que **tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents, et de ce que tu les as révélées aux enfants.***» Mt 11:25

Et encore, avec un peu d'humour: *l'ouverture d'esprit n'est pas forcément une fracture du crâne.*

À plusieurs reprises déjà, et pour bien d'autres encore, j'ai le plaisir de partager avec l'aumônier catholique de Bellechasse et plusieurs détenus, des moments privilégiés autour de la Bible. Naturellement, force est de constater que peu d'entre eux ont une formation théologique, mais il y en a!

Une chose m'a toujours séduit dans la parole vivante, c'est que cela ne dépend pas de nous, ni de la chair et du sang ou de notre intelligence, mais de la volonté de Dieu qui se révèle par son Esprit aux enfants ...et pas seulement les plus jeunes.

La proposition de Larousse entre bien dans ce que je vis lors de ces rencontres: une prise de conscience, une ouverture de l'esprit autour de la Bible. Le texte choisi par l'aumônier, lu, médité et commenté offre cet espace de découverte d'une vérité

étrangère au système carcéral et faite d'espérance. Tout dans la Parole est animé par l'amour de Dieu révélé en Jésus-Christ. Grâce, pardon, liberté n'ont pas de place dans une prison. Et pourtant, l'offre de ces instants y fait référence en permanence. Plus fort que la condamnation, l'espérance accrochée à l'Évangile produit la vie là où le désespoir aurait pu l'emporter. Des moments plus qu'improbables se vivent dans le secret de ces lieux, véritables miracles témoignant de la grâce de notre Seigneur. Ce qui n'existait pas devient réel, l'Esprit de vie prend corps dans ces histoires chaotiques marquées par bien des drames.

Bien sûr, nous sommes au cœur de la prison. Néanmoins, nous parlons de liberté, pardon, miséricorde, espérance et de bien d'autres richesses encore, révélées par ces textes parcourus nourrissant progressivement la foi de ces détenus qui trouvent dans ces moments une communion fraternelle bienfaisante et encourageante.

45 minutes... La prière enseignée par Jésus vient clore pour un temps ces échanges et nous réunit dans une communion authentique. Celle-ci se poursuit au-delà des murs qui ne peuvent retenir l'Esprit de liberté reçu en Jésus-Christ.

Philippe Laude

car reconnues d'utilité publique. Aumôniers de prison, visiteurs bénévoles, familles sont porteurs d'air frais, de nouvelles. Les églises détiennent un capital de confiance leur donnant accès aux détenus qui le souhaitent.

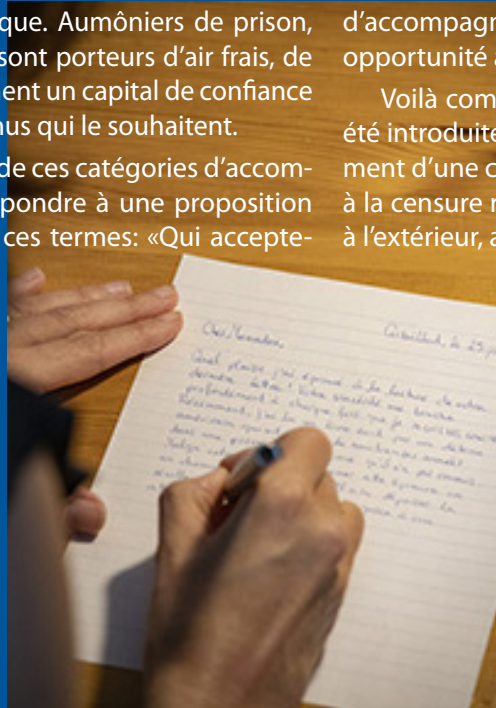
Je n'appartiens à aucune de ces catégories d'accompagnants. Je n'ai fait que répondre à une proposition émanant d'un aumônier en ces termes: «Qui accepterait de correspondre avec un détenu?» Une minute de réflexion et j'ai levé timidement la main. Suis-je équipée pour cette tâche? Une école d'infirmière en psychiatrie suivie de quelques années de pratique. Quel maigre bagage! Toutefois, des cours de formation pratique dispensés durant quatorze ans dans le cadre

d'accompagnement en fin de vie peuvent offrir une opportunité à saisir.

Voilà comment la fraîchement retraitée que j'étais a été introduite dans le milieu carcéral. Par le seul truchement d'une correspondance débutée en 2011. Soumise à la censure réciproque. Au bénéfice du privilège d'être à l'extérieur, ai-je le droit de ne pas inviter un détenu au partage. Il ne m'a jamais vue, aucune rencontre n'est prévue. Seule la voie épistolaire opère le rapprochement.

La lecture de son abondant courrier, les réponses que j'y apporte, mon témoignage de ce que peut changer la vie avec Dieu, assortie de la liberté intérieure promise à chacun, fût-il incarcéré dans un pénitencier, c'est juste parsemer quelques fleurs dans la cellule d'un être qui a tout perdu, sauf sa culpabilité.

Ruth Schumacher



«C'est dans le calme
et la confiance
que sera votre force.»

Esaië 30:15

Cette parole de Dieu adressée au prophète Esaië inspire notre action et stimule notre foi pour intercéder en faveur des détenus.

En effet, tout comme les deux disciples sur le chemin d'Emmaüs, nous avons un grand besoin de Jésus-Christ pour poursuivre notre route sur cette terre et plus particulièrement quand nous traversons des jours difficiles. Si cela est vrai pour nous qui jouissons de la liberté, c'est d'autant plus vrai encore pour ceux qui en sont privés.

C'est pourquoi, crier à Dieu chaque jour pour les détenus, afin que Dieu leur accorde une délivrance ou les touche sur un autre sujet, fait partie de notre responsabilité en tant que croyant. C'est également la mission

dévolue à nos réunions de prières. Chaque premier lundi du mois, nous nous retrouvons à Peseux pour l'intercession. Nous prions pour les visiteurs/euse et les détenus, bien sûr. Toutefois, nous incluons également dans notre intercession leurs familles et ceux qui se préparent à sortir. Nous prions pour leur retour dans la vie active afin qu'ils placent leur confiance en Dieu.

Nos prières accompagnent aussi les agents de détention et les directeurs des établissements pénitentiaires du canton et de notre pays, ainsi que les juges et tout l'appareil judiciaire qui doivent accomplir un travail souvent difficile. Enfin, et ce n'est pas la partie la moins importante, nous intégrons aussi des sujets de reconnaissance pour les nombreux exaucements que nous vivons lorsque des personnes sont libérées ou qu'elles font un pas dans leur démarche spirituelle.

Voilà comment les croyants peuvent accompagner au quotidien, seuls ou en groupe, le ministère de visiteur/euse de prison. C'est une tâche simple, à la portée de tous. Cependant, elle demande un engagement dans la persévérance, empreint de foi et de confiance. Si cela vous interpelle, n'hésitez pas à nous rejoindre ou à prendre contact avec un membre du comité de l'association.

Jean-Paul Bandelier

EN GUISE DE CONCLUSION

Lors d'une de mes récentes lectures bibliques, je suis tombé sur ce verset de la Lettre aux Hébreux: «Souvenez-vous des prisonniers...» (Héb. 13.3) Ce message ne s'adresse pas qu'à des «spécialistes» (aumôniers, visiteurs, etc.).

Pourtant, de nos jours, il n'est pas possible à tout le monde de se rendre en prison pour parler avec les détenus. Alors, comment obéir à cette injonction au XXI^e siècle en prenant en compte toute les

contraintes judiciaires et sécuritaires qui conditionnent la vie des détenus et leurs relations avec l'extérieur?

Les auteurs des articles de ce bulletin ont présenté quelques pistes: **la prière** (avec l'aide du *Billet de prière* de Thierry Wirth) ou **la correspondance** (comme l'a expérimentée Ruth Schumacher).

Et vous?

Comment allez-vous remplir cette mission? La suite du verset de la Lettre aux Hébreux nous donne un début de piste: «...comme si vous étiez vous même en prison...»

«Souvenez-vous
des prisonniers...»
Hébreux 13.3

Si vous avez une expérience à partager ou une suggestion à nous proposer, nous serions très intéressés de l'entendre. Merci de nous en parler ou de nous envoyer un message sur info@entrevue.org.

Pierre-André Perrin

Présentation de l'association

N'hésitez pas à demander à Thierry Wirth ou aux membres du comité de venir présenter le travail de l'association chez vous (église, association, groupe, école, etc.) Un stand est également à disposition pour présenter l'association ou animer un événement.

Papillons d'information

Vous souhaitez distribuer ou placer des papillons d'information de l'association

dans des présentoirs? N'hésitez pas à en demander le nombre souhaité.

Rencontres de prière

Quelques personnes se retrouvent le premier lundi du mois à 20h00 pour un moment de partage et de prière.

Prochaines dates: 6 septembre – 4 octobre – 1^{er} novembre – 6 décembre

Lieu: Église évangélique de Peseux
Rue du Lac 10

Impressum

Photos:

Myriam Pfister
Pierre-André Perrin

Mise en pages et impression:

Blue Sky | Les Geneveys-sur-Coffrane
032 857 12 59 | paperrin@bluewin.ch